

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 28 MAI 2021 à 18 heures 30**

Compte tenu des instructions sanitaires ministérielles en vigueur la séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives

Adoption du procès-verbal du 29 mars 2021

Adoption des décisions municipales

Convention d'adhésion au dispositif d'Etat « Petites Villes de Demain »

Transfert du local sis 27 rue de la République à la CC2R

Demandes de subventions pour travaux

Convention de mécénat « au programme de sauvegarde de la biodiversité en faveur de l'abeille noire »

Subventions complémentaires aux associations

Convention d'objectifs et de moyen entre la ville et le CLAM

Convention de mandat au SDE 82 – Place Nationale

Création d'emplois liés à un accroissement saisonnier d'activité

Création d'emplois permanents

Constitution du jury d'assises - 2022

-----